



Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

Membres du conseil municipal

Mesdames,

Messieurs,

Bonsoir à vous tous,

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.C.V.), en cette séance ordinaire du conseil municipal du 4 juillet 2022, il me fait plaisir, en mon nom personnel ainsi qu'à celui des membres du conseil municipal, de partager à l'ensemble de la population de Saint-Tite, les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, tel que vérifié par la firme Désaulniers, Gélinas, Lanouette S.E.N.C.R.L.

Le rapport de l'auditeur, Désaulniers, Gélinas, Lanouette S.E.N.C.R.L., sur les états financiers consolidés précise qu'à l'exception de la perception des droits des exploitants de carrières et de sablières, ceux-ci donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Tite et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2021.

L'exercice financier 2021 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de **715 150 \$** tel qu'audité par le vérificateur externe Désaulniers, Gélinas, Lanouette S.E.N.C.R.L. Une partie de ce surplus a été transféré à la réserve de l'excédent de fonctionnement affecté qui s'élève à **101 749 \$** et le solde de ce surplus a, quant à lui, été transféré à l'excédent de fonctionnement non affecté qui s'élève à **613 401 \$**.

Principales réalisations 2021

Dossier des jeux d'eau :

Au cours de l'exercice financier 2021, la Ville de Saint-Tite a reçu une contribution financière de **283 108 \$** dans le cadre du Programme de Mise en Valeur Intégrée, parrainé par Hydro Québec, pour l'implantation d'un système de jeu d'eau installé au Parc Adrien Bélisle. Sous la supervision du Coordonnateur du service des Loisirs et Culture, les travaux se sont bien déroulés permettant ainsi à toute la population et plus particulièrement à nos enfants de profiter pleinement de cette nouvelle infrastructure durant la période estivale. La contribution financière d'Hydro Québec nous a également permis de repeindre l'extérieur de la Salle Armand Marchand et de reconstruire le préau situé au cœur du parc.

Acquisition d'une surfaceuse électrique :

L'année 2021 aura également été l'occasion pour les autorités de la Ville de procéder à un appel d'offres pour l'acquisition d'une surfaceuse électrique au coût **de 151 749 \$**. De par ce choix, les autorités de la Ville ont posé un geste concret pour réduire notre empreinte écologique. Les autorités de la Ville tiennent également à remercier la MRC Mékinac pour sa contribution de **50 000 \$** provenant du **Fonds de développement du territoire, dont 30 000 \$ provenant de l'enveloppe locale de St-Tite et 20 000 \$ de l'enveloppe régionale.**

Réfection du Rang sud :

De concert avec le service d'ingénierie de la MRC Mékinac, la Ville a procédé à la réfection du rang sud pour la partie qui lui appartient. Un appel d'offre public a été lancé et le contrat a été attribué à la firme MGF pour un montant de **1 422 151 \$**. Les coûts totaux du projet, au montant de **1 504 288 \$** ont été entièrement financés par la réserve sur les sablières **537 117 \$** et par la contribution financière du Ministère des Transports du Québec (MTQ) **280 553 \$** provenant du programme Accélération des Investissements sur le Réseau Routier Local (AIRRL) et **686 618 \$** provenant du programme Redressement des Infrastructures Routières Locales (RIRL).

Autres réalisations :

- Pavage du boulevard Royal au montant **130 499 \$** ;
- Réfection des trottoirs sur la rue du Moulin **85 670 \$**
- Acquisition d'un nouveau balai mécanique **59 318 \$**

En conclusion, le rapport sur l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 démontre que la Ville de Saint-Tite est en bonne situation financière. Je profite également de l'occasion pour remercier très sincèrement mes anciens et nouveaux collègues du conseil municipal, l'ensemble du personnel ainsi que tous les bénévoles impliqués dans les différents comités de la Ville, pour le support et le professionnalisme dont ils ont fait preuve tout au long de la dernière année.

Bien à vous,

Annie Pronovost, Mairesse